

Image not found or type unknown



# Contrat d'apprentissage

Par **Julietteam**, le **09/06/2020** à **19:36**

Bonjour, je suis apprentie

Je perçoit 662 euro par mois.

Je vais avoir 21 ans le 21 juin, mon salaire va augmenter. Je travaille une semaine dans la tranche de mes 21 ans, vais-je être payé plus la semaine de mes 21 ans ou toujours 662 euros ?